

Vous souhaitez utiliser les locaux pour un atelier, une réunion, une conférence, une représentation musicale, une répétition théâtrale ou pour tout autre besoin : merci de compléter formulaire ci-dessous.

Toutes les demandes sont étudiées et validées par le comité de pilotage du café.

Rappel sur le fonctionnement du café associatif à prendre en compte dans le cadre de l'organisation de votre activité dans les locaux de l'Abri des Possibles.

Le Café Associatif fonctionne grâce :

- aux temps bénévoles ;
- aux adhésions ;
- à la vente à prix libre de consommations.

Dans le même esprit, le café associatif demande aux utilisateurs ponctuels ou récurrents une participation aux charges du lieu. Ceux-ci sont libres de mettre en œuvre cette participation auprès de leurs participants.

Ce choix économique, à but non lucratif, a pour but de payer les charges du lieu (loyer, électricité, fluides, entretien, etc.) et si possible de permettre des investissements dans divers projets.

Locaux

Le café associatif dispose de deux salles : La grande salle où se trouve le bar et la cuisine et la petite salle. Pour des raisons de sécurité la capacité maximum d'accueil des lieux est de 50 personnes.

Les deux salles peuvent être réservées indépendamment l'une de l'autre. L'utilisation simultanée des deux salles peut être limitée par la nature des activités qui y sont proposées.

Il est recommandé de :

- Visiter les locaux de l'Abri des possibles avant d'envisager de faire une demande de réservation de salle ;
- Consulter les éventuelles disponibilités sur l'agenda (site Internet : <http://abridespossibles.fr/blog/>) avant de compléter une demande d'utilisation des locaux ;
- Détailler le plus précisément possible l'activité pour laquelle la réservation de la salle est sollicitée.

Il est rappelé que les utilisateurs participent à l'entretien des locaux et s'assurent que les locaux sont laissés propres à l'issue de leur utilisation.

L'entretien attendu est le suivant :

- La vaisselle est lavée ;
- Le sol est balayé, lavé au besoin (sol taché, collant, etc.) ;
- Les poubelles sont vidées (déchets ménagers, recyclage et seau à compost).

Aucun aliment périssable sera laissé sur place.

Matériel

Les utilisateurs des locaux fournissent le matériel nécessaire à leur activité.

Le café associatif met à disposition de la vaisselle pour les repas et les boissons, des tables et des chaises. La cuisine dispose d'une cuisinière avec four, d'un micro-onde et d'un peu de casseroles.

Représentations musicales et théâtrales

Le choix économique du café associatif ne permet pas de dégager de bénéfice pour payer un cachet. Dans ces conditions nous souhaitons promouvoir des artistes en émergence, ainsi que favoriser la rencontre entre le monde culturel et la population la plus large.

Les consommations

Il est rappelé que dans tous les cas **les consommations prises à l'Abri des Possibles sont à prix libre** et que les participants doivent **être adhérent du café associatif pour consommer**. Nous rappelons également, qu'il n'y a pas d'alcool servi à l'Abri des Possibles hors décision exceptionnelle du comité de pilotage. De plus, le cas échéant, seul l'alcool sert par l'Abri des Possibles peut être consommé sur le lieu.

La communication sur les actions menées au café

L'information sur les actions menées au café est diffusée sur le blog, les pages Facebook et Instagram et via la Newsletter de ce dernier.

Les organisateurs proposeront un /des supports de communication pour diffusion et utiliseront leur propre réseau pour faire la promotion de leur action.